

On s'attend que la reprise de la croissance de l'économie coréenne ouvrira de nouveaux marchés aux exportations canadiennes ainsi que des possibilités intéressantes d'investissements réciproques et d'entreprises en coopération et qu'elle entraînera d'autres activités économiques qui diversifieront nos relations.

Jusqu'ici, les investissements réciproques restent négligeables, mais l'intérêt croît rapidement dans plusieurs secteurs. Les banques canadiennes entretiennent des activités en Corée depuis quelques années et les banques coréennes se montrent maintenant intéressées à tirer profit de la nouvelle Loi sur les banques pour ouvrir des succursales au Canada. Notre société pour l'expansion des exportations a engagé des sommes de plus en plus importantes pour soutenir les exportations canadiennes, et des études de faisabilité et autres ont été financées par le biais du programme de coopération industrielle de l'ACDI et du CRDI.

La complémentarité des deux économies laisse entrevoir un éventuel accroissement de l'activité canado-coréenne dans les domaines de l'énergie et des ressources minières, de la gestion, de la haute technologie et du génie y compris dans les pays tiers. L'importance croissante de cette relation économique s'est traduite cette année par la création du Conseil économique Canada-Corée (dirigé du côté canadien par M. Basil Beneteau, Président de